
Professions de santé
**Un accompagnement
sur mesure**



Construire ensemble sur le long terme



“

Nous offrons un accompagnement
sur mesure et dans la durée aux
professions de santé.”

Charles Sunnen,
Responsable Professions Libérales

Un partenaire stable dans la durée...

Se spécialiser, débiter à l'hôpital, ouvrir son propre cabinet, structurer son développement ou préparer la transmission de son activité : le parcours d'un médecin est jalonné d'étapes déterminantes. Rarement linéaire, il exige des choix éclairés au bon moment pour transformer les opportunités en leviers de croissance et anticiper les défis.

Nous vous accompagnons à chaque étape clé afin de concrétiser vos projets tout en vous permettant de vous consacrer pleinement à votre pratique. Notre approche intègre à la fois le développement de votre activité professionnelle et la préservation de vos objectifs patrimoniaux et familiaux. Nous veillons à ce que chacun de vos projets soit anticipé et structuré dans la durée.

... À votre écoute

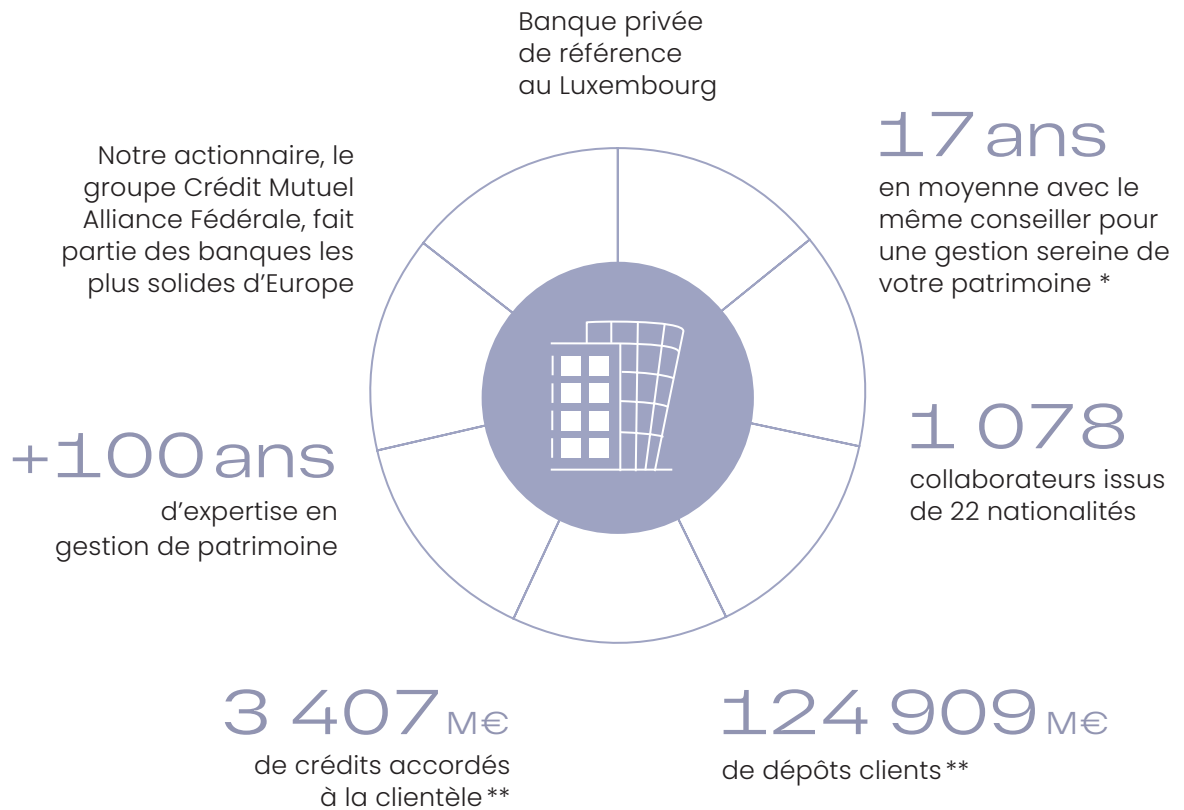
Nous prenons le temps de vous écouter, de vous connaître et de comprendre vos besoins. Ainsi, vous pouvez vous reposer sur un interlocuteur unique et familier avec votre secteur d'activité.

Votre conseiller dédié est votre seul point de contact. Il prend en compte vos besoins et mobilise les experts nécessaires pour vous aider à mener vos projets à terme. Car être accompagné au quotidien par un partenaire qui vous connaît permet d'exercer l'esprit serein.

... Attentionné et responsable

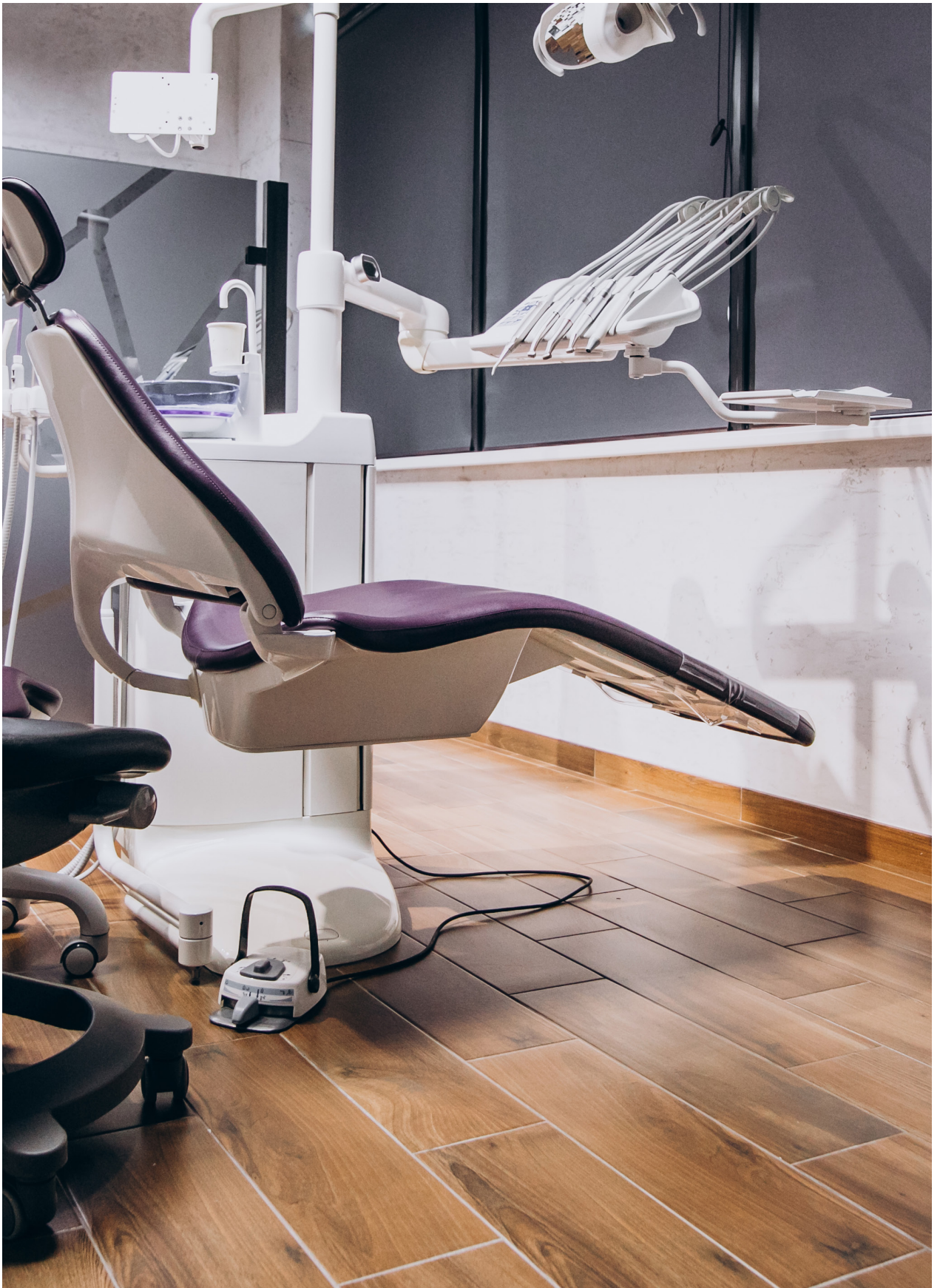
Banque à taille humaine avec des équipes établies, nous cultivons une relation de confiance, sur le long terme, avec nos clients, nos collaborateurs et l'ensemble de nos parties prenantes depuis plus de 100 ans.

... Aux fondations solides



* Enquête réalisée en 2022

** Chiffres au 31/12/2024



Définissez et concrétisez vos projets



“

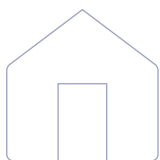
Que vous souhaitiez reprendre un cabinet existant ou ouvrir le vôtre, nous vous accompagnons à chaque étape.”

Yoann Nigro,
Conseiller Professions Libérales Sr

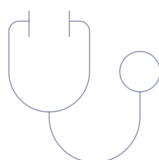
Vous souhaitez ouvrir votre cabinet médical ?

Notre métier est fait d'écoute et d'expérience auprès de nombreuses professions de santé, nous donnant la capacité d'avoir une vision d'ensemble de votre projet. Votre conseiller dresse, avec vous, un bilan global en fonction de vos besoins et de vos objectifs.

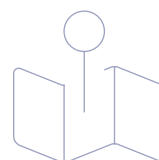
Définissez votre projet



Ouverture ou reprise
d'un cabinet



Cabinet individuel
ou de groupe

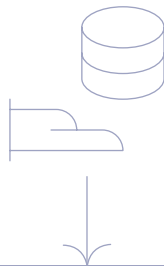


Emplacement

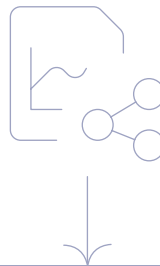
Comment concrétiser votre projet ?

De l'élaboration d'un plan d'affaires, à l'ouverture ou la reprise du cabinet, en passant par le financement, nous vous accompagnons à chaque étape en vous proposant des solutions fiables et durables.

Concrétisez votre projet



Élaboration
d'un plan de
financement



Évaluation
du projet



Bénéficiez d'un accompagnement global



“

Nous mettons notre métier au service du vôtre, pour que vous puissiez développer sereinement votre activité professionnelle.”

Laurent Gitzinger

Conseiller Professions Libérales Sr

À vos côtés pour votre gestion quotidienne

Conseil, financement, gestion d'actifs, services de banque au quotidien ou installation de votre cabinet, nous vous aidons à atteindre vos objectifs. Avec une gamme étoffée de services bancaires, nous pouvons appréhender la globalité de votre activité en vous proposant des solutions propres à chaque situation, tant dans votre activité professionnelle que dans vos projets personnels.

Faciliter votre gestion quotidienne



Compte professionnel



- Compte courant
- Carte Visa Business
- Carte Visa Débit
- Consultation digitale E-Banking, MultiLine et Mobile Banking
- Terminaux de paiement



Compte privé



- Compte courant
- Carte Visa Premier
- Carte Visa Débit
- Solutions d'épargne B'Save
- Gestion de patrimoine discrétionnaire

Bénéficiez d'un accompagnement global sur vos projets professionnels et privés

Votre conseiller personnel prend le temps de comprendre vos aspirations, dès le début de votre activité et à chaque étape de votre parcours. Cet accompagnement global, à tarif préférentiel, vous permet de réaliser vos projets de financement, de développer votre activité et de préparer votre avenir de manière sereine.

Au service de vos projets



S'installer



- Conseil en début d'activité
- Aide à l'établissement d'un plan d'affaires



Financer



- Financement d'un cabinet
- Financement de biens immobiliers
- Financement d'équipements et d'aménagements
- Financement par leasing financier
- Financement de reprise d'activité



Investir



- Épargne
- Solutions d'investissement



Gérer



- Comptes courants
- Cartes de paiement
- Terminaux de paiement
- Banque en ligne



Accompagner



- Suivi régulier de l'activité
- Optimisation de la gestion financière
- Aide à la transmission du cabinet

Participez à des conférences et événements dédiés aux professions de santé



La Banque de Luxembourg organise régulièrement des conférences et ateliers à destination des médecins qui s'installent, qui développent leur activité ou transmettent leur cabinet.

Ces rencontres abordent les enjeux clés de votre activité, de la gestion du cabinet à la fiscalité, en passant par la structuration patrimoniale et la préparation de la transmission. En croisant témoignages de médecins et regards d'experts, ces événements favorisent les échanges entre pairs et offrent des perspectives utiles pour accompagner chaque étape de votre parcours professionnel.

Si vous souhaitez participer à nos prochains événements, scannez ce QR code pour vous inscrire.



Pourquoi choisir la Banque de Luxembourg ?

Approche personnalisée

Construisez vos projets avec un banquier disposant d'une double expertise sur les volets privé et professionnel, attentif à vos besoins et qui vous accompagne dans le temps.

Sur mesure

Profitez d'un conseil sur mesure et de solutions construites dans votre intérêt.

Expertise

Reposez-vous sur un interlocuteur unique qui suit l'ensemble de vos projets privés ou liés à votre activité.

Une banque proche de vous

Un contact humain, des équipes d'experts proactifs et engagés, qui sont proches du secteur de santé et des ses acteurs.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous
contacter pour convenir
d'un rendez-vous à votre
convenance.



Charles Sunnen

Responsable
Professions Libérales

charles.sunnen@blu.bank
Tél. : (+352) 499 24 3061



Yoann Nigro

Conseiller
Professions Libérales Sr

yoann.nigro@blu.bank
Tél. : (+352) 499 24 4432



Laurent Gitzinger

Conseiller
Professions Libérales Sr

laurent.gitzinger@blu.bank
Tél. : (+352) 499 24 4769



www.banquedeluxembourg.com

Banque de Luxembourg
14, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg
Tél. : (+352) 499 24-1



Les informations mentionnées dans la présentation sont fournies à titre strictement indicatif et ne sont pas exhaustives. Elles ne valent que pour le moment où elles ont été données et peuvent être mises à jour ou modifiées sans avis préalable. Ces informations ne peuvent en aucun cas être interprétées comme des conseils juridiques ou fiscaux, ni comme un conseil en investissement. Tout investissement implique des risques pouvant inclure des pertes en capital. La Banque de Luxembourg n'assume aucune responsabilité de rendement ou de performance dans l'avenir. La responsabilité de la Banque ne saurait être engagée ni par les informations transmises ni par les décisions qui pourraient être prises sur leur fondement. Il est de la responsabilité de tout investisseur de s'assurer qu'il comprend tous les risques associés à ses décisions, d'investissement ou autres, et de ne se décider qu'après une réflexion approfondie, avec l'assistance de ses propres conseillers, sur l'adéquation entre les services proposés, ses investissements et sa situation financière particulière, en tenant notamment compte des aspects juridiques, fiscaux ou comptables et des contraintes ou restrictions légales et réglementaires potentielles relatives aux opérations envisagées. La souscription à tout service de la Banque ne peut être effectuée qu'après une lecture attentive et complète de l'ensemble de la documentation contractuelle correspondante. Il est interdit de reproduire, de transmettre, de distribuer et de diffuser la présentation, et les informations qu'elle contient, sans accord préalable explicite et écrit de la Banque.